



Un livre dans la
neige

Hibernatus,
Hibern at home

Au fil de l'eau n°5

Les ESOD, qu'est-
ce que c'est ?

L'oiseau blessé

A la recherche de
la Chevêche
d'Athéna

Biocoop de St-
Jean

Brèves du
Royans/Vercors

LA NICHOULE

Numéro 5 | Automne 2021

La revue naturaliste du Royans/Vercors

Wiou .. !

Pour clôturer cette année 2021, bienvenue dans ce cinquième numéro, qui vous entrainera dans la saison d'automne et vous fera découvrir et revenir sur les splendeurs naturelles de notre territoire...

Toute l'équipe de la Nichoule vous souhaite une année 2022 riche en observations/rencontres naturalistes !

Un petit groupe de travail constitué de quelques membres du groupe local LPO Royans/Vercors vous propose cette lecture qui vous sera envoyée à fréquence plus ou moins régulière, et qui vous permettra de rester en lien avec nos travaux tout en apportant des connaissances nouvelles.

Cette revue, sans prétention scientifique, est le reflet des valeurs et de l'engagement de notre groupe de naturalistes et autres amoureux de la nature. Ainsi vous y découvrirez nos expériences de terrain, des anecdotes, nos actions mais aussi des informations liées à notre territoire.

En vous souhaitant à toutes et tous, une agréable lecture.

Dans ce numéro :

Un livre dans la neige	2
Hibernatus, hibern at home !.....	2
Au fil de l'eau	4
Les ESOD qu'est-ce que c'est ?.....	5
L'oiseau blessé	8
A la recherche de la chevêche d'Athéna.....	9
Biocoop de St Jean partenaire pour la biodiversité.....	11
Brèves du Royans/Vercors	11
Pour davantage d'informations & sources :.....	12

Un livre dans la neige

Tout est blanc. Tout est calme. La neige tombée depuis 2 jours a complètement modifié le paysage. Les sentiers cachés par l'épaisseur nous emmènent pour une lecture de la faune locale très précise : Tous les animaux qui passent laissent leurs traces ! Il suffit de lire :

Les traces des micros mammifères se reconnaissent à une traînée et un trou vers leur galerie.

Les écureuils que l'on voit rarement en forêt laissent là leur présence très significative avec les 4 pattes groupées car ils évoluent par bonds réguliers jusqu'à un arbre où ils grimpent.

Les renards évoluent régulièrement et sont reconnaissables à leurs petites pattes de canidé.

Les traces de lièvre forme un Y particulier.



Trace de Lièvre

Le chevreuil lui s'enfonce dans la poudreuse et est plus difficile à déterminer. Cela ressemble au passage des cerfs mais en plus petit...



Traces d'Ecureuil

Les sangliers lourds et bas sur pattes labourent la neige sur leur passage.

Pour les naturalistes la neige est un allié précieux qui motive les sorties ! Alors nous vous proposons une sortie dans la neige le dimanche 16 janvier de 12 h à 17 h, dans une forêt de Léoncel ou ailleurs suivant l'enneigement..

François Arod

Hibernatus, hibern at home !

Marmota : Mais ça caille !

Marmotain : qu'est-ce tu dis ?

Marmota : je dis que ça caille.

Marmotain : oui t'as raison, il est temps de rentrer et de ne plus ressortir pendant de longs mois...

Vous l'aurez compris l'hiver est le moment de l'hibernation propre à certains mammifères, dans des groupes aussi différents que les rongeurs (marmottes, loirs, lérots, hamsters...), les insectivores (hérissons) ou certains chiroptères (chauve-souris).

Pour ce numéro 5 de la Nichoule nous allons nous intéresser à « **DAME MARMOTTE** »



Pour commencer un petit peu de biologie :

- La marmotte fait partie de la famille des Sciuridés au même titre que l'écureuil,
- Animal typique de la faune de montagne, elle vit principalement entre 1000 et 3000 mètres d'altitude,
- Adeptes des milieux ouverts herbacés, riches en pierriers, éboulis et abris naturels, elle se rencontre très rarement en forêt.

Ses caractéristiques morphologiques :

- Son corps est puissant et trapu,
- Son poil est plutôt brun, noir ou marron,
- Elle a les oreilles rondes, quasiment cachées dans sa fourrure,
- Son museau est court et possède de grandes vibrisses (sortes de moustaches) lui permettant de se repérer sous terre dans le noir,
- Ses yeux en amande, sont situés sur les côtés, ce qui lui permet de bénéficier d'un large champ de vision. Elle jouit d'une excellente vue et d'un angle de vision de 300°,
- Son odorat, très développé, lui permet de repérer ses ennemis,
- Ses membres sont courts et puissants avec une longue queue brune se terminant de noir,
- Sa taille est de 46 à 66 cm pour un poids de 2 à 9 kg,
- Elle vit de 4 à 10 ans en captivité et de 4 à 8 ans en liberté.

Et l'hibernation (à ne pas confondre avec hibernation*) dans tout ça, c'est quoi ?

- Les conditions hivernales étant difficiles la marmotte va se mettre au ralenti pendant presque 6 mois, mais avant, durant l'été et l'automne, elle va faire des réserves lipidiques et ainsi prendre du poids en prévision de sa longue période d'hibernation afin d'assurer sa survie,
- Cette période commence à la fin du mois de septembre pour une longue période de sommeil entrecoupée tout au plus de douze courtes phases d'éveil, (pour faire ses besoins),
- Sa température corporelle chute jusqu'à 3-5 °C
- Son cœur ralentit, aux alentours de 4 ou 5 pulsations par minute, (environ 8 fois moins que celui de l'été),
- Sa respiration est, elle aussi, ralentie, pour diminuer la consommation d'oxygène, donc ralentissement de la circulation sanguine,
- Elle va puiser dans ses réserves de graisse. Sa masse corporelle peut baisser jusqu'à 50 % en six mois.
- On parle d'**hibernation sociale** car ces rongeurs se regroupent en famille incluant les individus les plus âgés dont l'expérience profite à tout le groupe.

Toutes les marmottes d'un groupe social s'installent alors dans l'hibernaculum (chambre) pour assurer leur survie. Elles se serrent les unes contre les autres et se roulent en boule.

- L'entrée du terrier est complètement barricadée par des amas de pierrailles, de feuilles et d'herbes.

**L'hibernation se différencie de l'hivernation par l'état de vigilance dans lequel se trouve l'animal qui se retire*

Sur le Vercors la marmotte a été réintroduite au milieu des années 70. L'objectif initial de ces réintroductions était de favoriser le retour de l'aigle royal, rapace emblématique de nos montagnes et friand de petits mammifères.

A suivre dans le prochain numéro, si Marmotta veut bien se réveiller et sortir de sa longue hibernation...

Pour l'instant elle dort, laissons la tranquille !!!

Christine Roulaud

Au fil de l'eau

Le samedi 16 octobre 2021 au matin était organisée une sortie d'observation des oiseaux d'eau en bord de Bourne à St Nazaire en Royans. 22 personnes étaient présentes dont 5 personnes de notre groupe LPO Royans Vercors. Nous nous sommes donnés rendez-vous à la plage où nous sommes restés de 8h30 à 9h45. Nous avons 3 lunettes et 3 livres guides ornithologiques mis à la disposition des personnes présentes. Le temps était clément. Nous avons pu observer des canards colverts bien sûr, mais aussi des foulques macroules (beaucoup !), quelques grèbes castagneux, 2 poules d'eau, un grèbe huppé en tenue hivernale, 7 fuligules morillons, goélands leucophées, une bergeronnette des ruisseaux et un martin pêcheur venu se poser sur l'autre berge juste en face de nous ! Nous en avons aussi profité pour observer les chamois sur le mont Vanille !



Couple de Grèbe castagneux



Martin-pêcheur en action

Nous avons ensuite pris les voitures pour aller sur l'autre berge de la Bourne, sur la commune de St Just de Claix. Dans une partie plus sauvage de la Bourne d'autres espèces s'ajoutent à la liste de nos observations. Nous n'avons pas eu la chance de voir les aigrettes garzettes pourtant souvent présentes en amont du village. Mais nous avons vu 2 grands cormorans, 2 cygnes tuberculés et des ragondins toujours très présents sur l'île en milieu de Bourne. Puis nous avons fait une petite marche pour atteindre un méandre de la Bourne où le castor est présent. Nous ne l'avons pas vu, étant un animal nocturne. Toutefois nous avons vu son travail discret mais efficace sur un arbre tombé. Puis nous sommes retournés à notre point de départ pour clore vers midi cette matinée riche en observations.



Les ESOD qu'est-ce que c'est ?

En France les espèces animales sauvages sont classées selon leur statut.

Elles sont invasives, protégées, gibier, ESOD, ou sans statut.

Rappelons qu'en droit français les animaux domestiques sont reconnus comme des êtres sensibles et par conséquent protégés contre la maltraitance et sévices graves, alors que les animaux sauvages sont « non sensibles » et peuvent faire l'objet de cruauté sans aucune sanction.

Rapidement nous allons voir ce que signifie chaque statut et quelles sont les espèces qui ont la chance ou la malchance d'en faire partie.

Les espèces invasives

Pour l'avifaune : la bernache du Canada.

Pour les mammifères : le chien viverrin, le raton laveur, le vison d'Amérique, le ragondin et le rat musqué. Certains de ces animaux ont été introduits pour l'élevage et le commerce de leur fourrure. Échappés de captivité ou relâchés intentionnellement ils concurrencent les espèces indigènes. Ils sont détruits par tir, piégeage ou déterrage tout ou partie de l'année.



Ragondin

Les espèces protégées

Pour l'avifaune nous citerons seulement l'ensemble des rapaces, une grande partie des passereaux, les hérons, les pics etc...

Tous les amphibiens et reptiles, de très nombreux insectes, de multiples plantes, mollusques et poissons.

Pour les mammifères : l'ensemble des chiroptères (chauve-souris), le hérisson, écureuil roux, castor, genette, loutre, chat sauvage, ours brun, lynx boréal, vison d'Europe, muscardin, certaines musaraignes, campagnol amphibie, bouquetin des Pyrénées et des Alpes et le loup.

Le loup espèce protégée peut tout de même être abattu dans certaines conditions. Ainsi en 2021 la population estimée par l'Office Français de la Biodiversité est de 624 individus (fourchette : 414-834) destruction autorisée de 19 % soit 118 loups.

Retrouver la liste des espèces protégées en France :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34977>,

paragraphe **textes de loi et références**.



Les espèces gibier

Il y a environ 65 oiseaux et 18 mammifères au 3 novembre 2021.

Voir la liste : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000296288/>

Ces espèces sont chassables selon des modalités bien définies (période, territoires, plan de chasse ...).

Et puis il y a les ESOD

Cet acronyme remplace depuis 2019 le terme de nuisible et signifie : Espèce Susceptible d'Occasionner des Dégâts.

La définition donnée par l'Office Français de la biodiversité est la suivante : *La régulation d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts aux activités humaines ou d'endommager les équilibres biologiques appelés autrefois « nuisibles » est un droit de protection conféré aux propriétaires ou aux agriculteurs, mais il est encadré par des textes – décrets ministériels et arrêtés préfectoraux – qui précisent la liste, les périodes et les modalités de destruction des espèces concernées. Conformément au Code de l'Environnement, le caractère « nuisible » d'une espèce s'évalue au regard de l'un au moins des critères suivants :*

- *Dans l'intérêt de la santé et de la sécurité publique*
- *Pour assurer la protection de la flore et de la faune*
- *Pour prévenir des dommages importants aux activités agricoles, forestières et aquacoles*

Pour prévenir les dommages importants à d'autres formes de propriété, sauf pour les espèces d'oiseaux.

Sur le territoire national le ministère classe les espèces suivantes en ESOD :

Renard, fouine, martre des pins, belette, corbeau freux, corneille noire, geai des chênes, pie bavarde, et étourneau sansonnet.

Cette macabre liste est revue tous les trois ans.

Sur le département de la Drôme, le ministère a publié la liste suivante en 2019 :

Renard, fouine, corbeau freux, corneille noire et pie bavarde.

Les préfets peuvent classer trois autres espèces en ESOD, à savoir : le sanglier, le pigeon ramier et le lapin de garenne. Sur la Drôme seul le pigeon ramier est concerné actuellement.



Alors qu'arrive-t'il à une ESOD ?

Leur sort est peu enviable car ces animaux peuvent être piégés toute l'année, déterrés selon certaines conditions et tirés de l'ouverture de la chasse jusqu'au 31 mars avec des périodes complémentaires pour certaines espèces !

Chaque année en France 600 000 à 1 million de renards sont détruits. La cruauté de certains « hommes » va même jusqu'à boucher les terriers avec la présence des renardeaux à l'intérieur !

Sans entrer dans le détail ce classement soulève plusieurs questions de fond.

Utilité ou non d'une espèce ? Pour l'homme ? Pour les autres espèces ?

Au-delà de la question éthique qui est fondamentale on peut citer aussi l'utilité sanitaire, économique et sociale.

Chaque espèce a sa place dans la chaîne du vivant.

Détruire des espèces c'est tendre vers l'uniformisation et perdre la richesse de la diversité génétique.

Deux exemples qui montrent l'incohérence de ce classement :

Le renard, la fouine, la belette, la martre sont nuisibles car ils mangent des poules et la petite faune considérée comme gibier par les chasseurs. Mais on oublie trop souvent que ces mêmes animaux sont des auxiliaires précieux pour l'agriculture en prélevant chacun plusieurs milliers de campagnols, mulots ou autres micromammifères par an.

En protégeant par exemple le renard les agriculteurs pourraient se passer de certains produits phytosanitaires et ainsi préserver la qualité des sols.

La destruction du geai des chênes pour cause de prélèvement de quelques oisillons dans les nids (oisillons d'espèces gibiers bien entendu) est une aberration totale. Le geai participe à la régénération de la forêt en dispersant chaque année de nombreux glands. On considère que la recolonisation de la forêt en Europe après la dernière glaciation s'est faite en partie grâce à ces oiseaux qui oublient dans le sol leur réserve de glands, faines ou autres graines.



Enfin, les espèces sans statut

Le rat, la souris, la taupe et quelques autres se retrouvent dans cette liste et peuvent donc être détruites en tout temps sans aucune limitation.

De façon plus anecdotique on peut citer le chacal doré qui arrive en France discrètement de l'Est de l'Europe depuis quelques années.

En conclusion ce classement « Espèces susceptibles d'occasionner des dégâts » est d'un temps où nous ne connaissions qu'imparfaitement le rôle et la place de chaque espèce dans la diversité du vivant.

De nombreuses associations de protection de la nature comme la LPO tentent de convaincre les pouvoirs publics de reléguer cette notion de nuisible et les pratiques cruelles associées dans les oubliettes du passé.

Petite victoire en 2021 où le putois sort de la liste nationale provisoirement !

Bernard Frachet

L'oiseau blessé

Août 2021, quelqu'un frappe à la porte. Un touriste hébergé au camping de Vassieux se présente avec un oiseau blessé dans un cabas. Il l'a trouvé dans la forêt, trempé, immobile sur le bord de la route, incapable de bouger. Il ne sait pas quoi faire.

Après observation, sans le manipuler, nous identifions un épervier d'Europe, petit rapace forestier.



Nous l'installons dans un carton avec quelques trous d'aération pour qu'il puisse respirer et plaçons la boîte dans le garage de la maison. Il est indispensable qu'il retrouve calme et chaleur. Surtout aucune nourriture.

Nous appelons immédiatement le centre de soin l'Hirondelle, situé à St Forgeux dans le Rhône. Celui-ci va mobiliser le réseau de bénévoles autorisés à transporter des animaux protégés. En moins de 24h un bénévole du secteur vient récupérer le précieux carton. En fonction des disponibilités de chacun une chaîne de solidarité se met en place. Après 50 km, 100 km ou plus un autre bénévole prend le relais. Le transport jusqu'au centre de soin se fera grâce à un, deux ou trois bénévoles. Les

rendez-vous sont pris pour passer le carton d'un véhicule à l'autre. De proche en proche, l'oiseau arrive à l'Hirondelle où il est examiné, soigné et nourri. Notre épervier était juste très affaibli à cause des conditions météorologiques très défavorables ces derniers temps (pluie, vent, températures très basses pour la saison) qui l'ont empêché de se nourrir correctement.

Après une semaine, le temps de se refaire une santé, il est relâché dans un habitat favorable, proche du centre.

En cas de blessure nécessitant une intervention chirurgicale ou affaiblissement important, notamment en période de reproduction, les gros oiseaux (grand-duc d'Europe, aigle royal, circaète Jean le Blanc...) peuvent rester plusieurs semaines, voire plusieurs mois au centre avant de retrouver la liberté. Comme pour les humains, certains ne peuvent pas être sauvés.

Il faut savoir que les soins aux animaux sont gratuits pour le public mais coûtent en réalité une centaine d'euros par animal. Les centres de soin ne vivent que grâce aux subventions et dons. Les animaux sauvages font pourtant partie de notre patrimoine naturel. Ils sont souvent blessés à cause des activités humaines mais les pouvoirs publics et collectivités ont du mal à assurer leur légitime part dans le financement. Le centre de soin de St Forgeux risque encore de fermer par manque d'argent. Pour mémoire, l'antenne de Crest (Drôme) a définitivement fermé faute de soutien financier.

Pour en savoir plus sur le centre de St Forgeux vous pouvez consulter le site :

<https://hirondelle.ovh/>

Pour le contacter : 04 74 05 78 85

Vous pouvez participer à la sauvegarde de la faune en détresse en faisant un don par Internet, par chèque (voir détails sur le site).

Sylvie Frachet

A la recherche de la chevêche d'Athéna

La Nichoule, vous vous souvenez ? C'est le nom local de la chouette chevêche d'Athéna.



Dans le numéro 1 de la revue, Jean Paul Vieron nous avait parlé d'elle, du fait qu'elle était présente dans le Royans jusque dans les années 1985-1990. Mais au milieu des années 1990 selon Jean Paul, la petite chouette a déserté le territoire, principalement à cause de la destruction de son habitat.

Pour relire l'article de Jean Paul, suivre le lien : <https://www.lpo-drome.fr/notre-association/groupe-lpo-drome/groupe-locaux/groupe-local-royans/>

Depuis la parution du premier numéro de la Nichoule, plusieurs personnes se sont manifestées : la petite chouette est entendue par-ci, par-là par des habitants du Royans.

Pour écouter son chant : <https://www.xeno-canto.org/655220>

Aussi nous avons décidé de partir à sa recherche selon un protocole bien défini, propre à l'espèce.

Cette prospection collective aura lieu en mars. D'ici là nous devons préparer les circuits où nous tenterons de la contacter. Autant commencer par les secteurs favorables à l'espèce.

Elle a besoin de vieux arbres avec des cavités pour se cacher et mener à bien sa nidification. Pour chasser il lui faut des espaces à végétation basse comme les pâtures. Elle recherche aussi des postes d'affût (piquets, murets de pierre...). Elle peut vivre très près des habitations.



Nous avons besoin de vous. Si vous entendez la chevêche près de chez vous, merci de nous contacter (voir à la fin).

Vous connaissez des secteurs propices à l'espèce, faites-les nous connaître.

Nous reviendrons vers vous au début du printemps pour vous inviter à la prospection. On vous expliquera alors tout sur le déroulé de la soirée.

En attendant on espère recevoir vos indices pour préparer la recherche.

Sylvie Frachet

Contacts : François francoisleonarod@gmail.com et Sylvie sb.frachet@gmail.com

Biocoop de St Jean partenaire pour la biodiversité

Le 6 novembre grande émulation à la Biocoop de St Jean :

Inauguration de l'abri à vélos et nichoir artistique installé sur une idée de notre groupe LPO ROYANS VERCORS.

Après une vélorution dans le village avec l'asso CARAVELLO, Annie la gérante nous présente les 3 associations qui vont bénéficier d'un financement dont le montant sera défini en novembre 2022. Après le passage en caisse les clients choisissent une des trois associations dont notre groupe Royans-Vercors.

La plaque REFUGE LPO magasin fût posée.

A voir LA NICHOULE extraordinaire œuvre de Sylvia sous l'abri vélo (photo ci-contre).

Pas de doute, ce magasin roule pour la biodiversité.

François Arod



Brèves du Royans/Vercors

Parcourons en bref les dernières infos naturalistes du territoire récoltées par le groupe LPO Royans/Vercors :



Sortie découverte à Vassieux le 25 septembre : 17 participants dont un naturaliste en herbe. On se demandait si le circaète Jean le Blanc était déjà parti en migration. Pour réponse il est venu nous survoler au-dessus du parking. Deux craves à bec rouge se sont montrés mais les chocards à bec jaune n'étaient pas encore descendus. Au total, 13 espèces ont pu être observées.



Sortie à Font d'Urle le 02 octobre : une dizaine de participants étaient présents pour admirer le paysage rupestre du plateau et la nombreuse faune qu'il abrite : aigles royaux, vautour fauve, faucon pèlerin, chamois & mouflons ont ainsi ponctué la journée de riches observations.



Enfin, c'est à Saint-Nazaire-en-Royans qu'a lieu la dernière sortie d'automne, le 16 Octobre. Près de vingt personnes ont pu apprécier la diversité d'espèces présentes sur le secteur, certaines liées à l'eau (canard, grèbe, martin-pêcheur) et d'autres au minéral (chamois).



Le 06 Novembre a eu lieu un comptage chamois autour du Mont Barret. Différents postes étaient situés sur Pont-en-Royans et Sainte-Eulalie-en-Royans. Les 15 personnes réunies ont pu dénombrer pas moins de 50 animaux sur l'ensemble du massif du Mont Barret. Le lendemain se tenait un second comptage au mont Vanille, à Saint-Nazaire-en-Royans, dans lequel 11 chamois ont été comptabilisés par 6 personnes.



En lien avec cet animal, une conférence animée par le naturaliste Gilles Raye s'est déroulée le 11 Novembre au centre social La Paz de Saint-Jean-en-Royans, afin de nous présenter la biologie du chamois et son avenir face au changement climatique. Une belle occasion pour approfondir ses connaissances autour de cet animal qui ne manque pas d'intérêt.



Pour finir, la Nichoule se développe désormais sous forme audio avec "les chroniques naturalistes de la Nichoule", enregistrées et audibles sur la plateforme Radio Royans. Chaque épisode traite de différents sujets autour de la biodiversité de notre territoire. Les premiers épisodes sont disponibles dans la rubrique 'Les matins du Royans' de Radio Royans : <https://radiroyans.fr/infos/les-matins-du-royans.html>

Mise en page : Romain RIBEIRO

Crédit photos : François AROD, Bernard FRACHET, Sylvie FRACHET, Evelyne POURRAT, Christine ROULAUD

Pour davantage d'informations & sources :

- www.faune-drome.org
- www.oiseaux.net
- <http://www.lpo.fr>
- <https://radiroyans.fr/>

